# LexDir-1795-1799 : La loi du Directoire (1795-1799)

CERAL (Paris 13) – <u>École de Droit de Sciences Po</u>.

#### **Porteurs**

- Yann-Arzel Durelle-Marc, MCF histoire du droit, CERAL, Université Paris 13 (porteur principal)
- Frédéric Audren, CR CNRS, histoire et sociologie du droit, École de Droit de Sciences Po. (Paris)

#### Contact

- Yann-Arzel Durelle-Marc - yadm@wanadoo.fr

Budget total pour trois ans (2015-2018): 150 000 euros

#### Résumé

La période du Directoire a souvent été écartée des recherches sur la Révolution française. Cette période constitue pourtant au premier chef une « révolution du droit », fondatrice de l'ordre politique et juridique contemporain, qui invite à la replacer dans le champ historien : le Directoire est le régime le plus long de la période (4 ans) auquel il revient d'installer les institutions et d'appliquer les législations antérieurement décidées, phase qui participe de la diffusion de la Révolution en Europe.

LexDir-1795-1799 entend numériser méthodiquement la législation du Directoire (21 000 actes) et en constituer une base de données publique. Cette collection complètera les 20 047 actes dématérialisés du site « <u>Décrets et Lois 1789-1795 : Collection Baudouin</u> », réalisé dans le cadre du projet ANR <u>RevLoi</u> (achevé), pour offrir aux chercheurs et au public un accès exhaustif à la législation révolutionnaire, ce qui fait jusqu'à présent défaut. Cette base pour le Directoire a vocation à être migrée dans le site Internet des Archives nationales pour y rejoindre la base Baudouin et garantir ainsi une conservation durable des données.

Le projet s'appuie sur le partenariat du CERAL (Paris 13) et de l'École de Droit de Sciences po, tous centres de la COMUE Sorbonne-Paris-Cité réunissant les compétences les plus pertinentes (Droit, Histoire du Droit et Science politique) pour le traitement intellectuel du corpus. Les Archives nationales apportent la numérisation du matériau-source et son accès en ligne ainsi que leur savoirfaire en valorisation culturelle et pédagogique. L'Institut d'histoire de la Révolution française (Paris 1) apporte son expertise et son expérience acquise, notamment au cours de l'ANR RevLoi. Enfin, The ARTFL Project (Univ. Chicago) offre ses technologies de pointe pour la visualisation, la recherche en ligne et l'analyse lexicographique du texte des décrets, ainsi restitués aux chercheurs et au public.

### **Consortium:**

#### Partenaires Sorbonne-Paris-Cité:

 <u>École de Droit de Sciences Po</u> (Institut d'Études politiques de Paris, Fondation nationale des Sciences politiques)

# Partenaire étranger :

• <u>The American and French Research on The Treasury of the French Language</u> (The ARTFL Project), Department of Romance Languages and Literatures, Division of the Humanities, University of Chicago (USA), Prof. R. Morissey et M. Olsen.

#### Partenaires extérieurs :

- Archives nationales, département Exécutif et Législatif (Pierrefite-sur-Seine), Ministère de la Culture, I. Chave (conservateur en chef du patrimoine, resp. du dpt. Exécutif et Législatif).
- <u>Institut d'Histoire de la Révolution française</u> (IHRF), UMS 622, Université Paris 1, prof. P. Serna (dir. de l'IHRF).

# Description

# Objet du projet

Le projet *LexDir-1795-1799* veut réaliser la numérisation intégrale de la *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, avec la mention des sanctions et acceptations données par le roi*, dite collection « *Baudouin* » (Paris, Assemblée nationale, 1789-1799) et du *Bulletin des Loix de la République française* pour les années 1795 à 1799, puis les publier sous la forme d'une base de données (image et texte) interrogeable en ligne. L'équipe-projet entend exploiter scientifiquement cette base : publications, manifestations universitaires, outils pédagogiques (primaire, secondaire et supérieur) et développements citoyens. Un *corpus* législatif essentiel de l'histoire contemporaine française, européenne et mondiale (la Révolution française est l'un des objets de recherches qui suscite à l'international le plus de travaux et de publications multilingues) est ainsi conservé, exploité et offert à la communauté scientifique et civique.

L'ANR *RevLoi* [La loi en révolution : collection Baudouin] (dirigée par A. Simonin, P. Serna et J.-Ph. Heurtin) a conçu et édité en janvier 2014 une telle base pour la période 1789-1795 (<a href="https://collection-baudouin.univ-paris1.fr">https://collection-baudouin.univ-paris1.fr</a>), bientôt hébergée sur le serveur des Archives nationales. Le projet *LexDir-1795-1799* doit ainsi poursuivre et compléter l'entreprise jusqu'au terme de la Révolution.

### Le Directoire et son corpus législatif

Régime médiocre pour les uns, indigne successeur de l'élan primitif de la Révolution pour les autres, le Directoire court sur l'essentiel de la Première République, non-bonapartiste. Dans ce cadre se développent les institutions et les normes érigées et édictées jusqu'en 1795 : Instruction publique, Justice, administrations locales ... ; elles y sont éprouvées, elles s'y appliquent durablement. Le Directoire fait aussi exister la République par-delà la Terreur, au-delà des frontières nationales, par la guerre qu'il mène, et par les Républiques-Sœurs. Il revêt donc un intérêt essentiel pour l'histoire de la Révolution et de la République, et de toute la Période contemporaine occidentale, dont il participe à fonder l'ordre politique (démocratique et représentatif) et juridique (libéral et égal). Il n'est en rien un interrègne : il faut apprécier ses réalisations qui poursuivent la Révolution, et ses productions juridiques intrinsèques. Enfin, son apport est fondamental pour la culture juridique : en son sein naît une Science juridique nouvelle, grâce au renouvellement de l'enseignement (écoles centrales) et à l'existence de cercles consacrés à la « Science de la législation » (Institut, classe des Idéologues, p. ex.). Ces caractéristiques même justifient toutes, l'étude spécifique du droit directorial, qui repose sur l'établissement du *corpus* de législation dont il est la matrice.

Faire du droit révolutionnaire un enjeu heuristique était encore malaisé jusqu'à l'achèvement de l'ANR *RevLoi*: les différents instruments disponibles, collections de lois (*Rondonneau*, *Duvergier*, *etc.*), journaux (*Moniteur*), ou reconstitutions des débats parlementaires (*Archives parlementaires*, 1<sup>re</sup> série), proposaient des décrets et lois variables, peu sûrs, contradictoires et lacunaires. A partir du Consulat seulement, le feuilleton des lois s'appréhendait plus sûrement. C'est bien l'absence constatée et subie d'une collection fiable et disponible qui a motivé les choix de l'équipe de l'ANR *RevLoi*: la collection *Baudouin*, seule collection continue et systématique (*exhaustivité*) des actes des assemblées nationales françaises de 1789 à 1799 et la plus conforme au texte original des lois votées (*authenticité*). Cette collection est en outre devenue très rare, aussi bien en France que dans les collections publiques et privées étrangères : sa mise à disposition numérique est donc décisive pour reconstituer l'intégrité du droit révolutionnaire.

LexDir-1795-1799 souhaite recourir à la collection Baudouin pour le temps directorial, complétée par le Bulletin des Loix, somme des lois et des règlements imprimés par le pouvoir exécutif en vu d'une diffusion auprès des administrations. La compilation de ces deux « sources » réunirait d'une part toute la législation émise par les Conseils (Anciens et Cinq-Cents) formant le pouvoir législatif et d'autre part laisserait apprécier, dans son ampleur et sa nature, la sélection éditoriale opérée par l'Exécutif (la lettre du texte diffère souvent et les textes ne sont pas toujours publiés in-extenso). Elle agrégerait aussi les actes généraux du pouvoir exécutif. Le Directoire créant un pouvoir réglementaire autonome au profit de l'Exécutif, ce complément constituerait un corpus législatif exhaustif apte à éprouver les rapports établis entre Pouvoir législatif, Pouvoir exécutif et Administration.

#### Description matérielle et technique

Le *corpus* représente environ 21 000 actes (de longueur très variable) dont 6 000 communs aux deux publications (*Baudouin*, 18 vol. ; *Bulletin des Loix*, 15 vol.). L'expérience de *RevLoi* et ses 20 047

décrets pour 1789-1795, démontre que leur traitement envisagé pour *LexDir* est réalisable dans les trois années prévues grâce à la disponibilité immédiate des vues numériques (Archives nationales), à la chaîne de traitement documentaire et lexicographique (*The ARTFL Project*) et pour la phase corrective avant livraison, à l'expérience acquise. Les vues numérisées à partir des deux collections des Archives nationales sont transmises à l'Université de Chicago puis à un opérateur (contractuel) qui les retraitent : formatage, transcription, enrichissement lexicographique, intégration au logiciel *PhiloLogic*, indexation, levée de doutes, redressement des erreurs typographiques, intégration des termes à une table de concordance sémantique. Ainsi établie et corrigée, la base apporte toute garantie qualitative. *In fine*, l'interrogation offre à la fois l'image (vue numérique de la page originale) et le texte électronique dans un format compatible avec la quasi totalité des systèmes d'exploitation informatique. En outre, le logiciel *PhiloLogic*, dont la technologie est libéralement transférée par *The ARTFL Project*, permet des analyses linguistiques fines sur le texte lui-même, par terme ou suite de termes, enfin la mise en ligne conforme le projet au principe des *open archives* dans le domaine des humanités numériques.

# Rayonnement scientifique, culturel et pédagogique attendu

Le type et le rythme des manifestations scientifiques et culturelles régulièrement prévues tout au long du projet (par an : un séminaire doctoral, 2 journées d'études, 2 ateliers et sur les 3 ans, 2 colloques) procède de la volonté d'organiser une véritable exploitation des données de la législation révolutionnaire et de créer ainsi une dynamique de fonds au-delà du périmètre de *LexDir-1795-1799* : le but en est de réveiller et de renouveler la recherche et la réflexion sur la Révolution française et singulièrement sur le Directoire, au moment où, le modèle de l'État-Nation contemporain étant en crise, le monde du début du XXI<sup>e</sup> siècle a besoin d'une histoire contributive dans ce domaine.

Une partie des publications résultants de cet ensemble de ces manifestations et activités scientifiques ou pédagogiques feront l'objet de restitutions au sein de revues déjà en ligne : la e-revue <u>La Révolution française</u>, cahier de l'Institut d'histoire de la Révolution française, hébergée sur le serveur de Revue.org, la e-revue <u>Clio@Thémis. Revue électronique d'Histoire du Droit</u> et la e-revue <u>@CAN</u>, actes de colloques des Archives nationales, hébergée sur les serveurs de Revue.org (1<sup>er</sup> numéro à paraître janvier 2015), LexDir-1795-1799 construira également, dans le temps du développement du projet, un réseau international d'informations et d'échange d'informations autour de la période des révolutions depuis 1750 jusqu'à 1850, en France et dans le monde (essentiellement, Europe, Amériques), en candidatant pour la réalisation d'un carnet hypothèse sur Hypothèses.org (<a href="http://hypotheses.org/">http://hypotheses.org/</a>), serveur dédié à dimension internationale.

En marge des champs de l'éducation formelle, le Service éducatif des Archives nationales peut mener des projets innovants [*Le Service éducatif des Archives nationales. Par chemins de traverse*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012], qui répondent, voire anticipent, les attentes des enseignants : instauration d'un dialogue à trois voix, l'archiviste, l'historien et le pédagogue, pour une éducation au patrimoine; projets pluridisciplinaires favorisant l'interculturalité ; volets pédagogiques en ligne ; e-learning par le biais d'une plateforme collaborative ; développement des TICE (travail en salle informatique, exploitation de SIG, utilisation de TBI – tableaux blancs interactifs – ). En 2013, ce sont

ainsi 12 000 élèves et enseignants qui ont été accueillis sur les deux sites des Archives nationales (Paris et Pierrefitte-sur-Seine).

# Partenariat étranger

<u>The American and French Research on The Treasury of the French Language</u> (The ARTFL Project), Department of Romance Languages and Literatures, Division of the Humanities, University of Chicago (USA)

Sous l'autorité des professeurs R. Morissey et M. Olsen, l'expérience initiale développée dans le cadre de la numérisation de l'*Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* (*cf.* <a href="https://artfl-project.uchicago.edu">https://artfl-project.uchicago.edu</a>) a été confirmée avec l'ANR *RevLoi* développant le logiciel *Philologic* actuellement monté en version 4 (*cf.* v. 3 : <a href="https://sites.google.com/site/philologic3/home">https://sites.google.com/site/philologic3/home</a>), qui sera également un système *open source*.

#### Partenariats extérieurs

# Archives nationales (AN), SCN du Ministère de la culture et de la communication

Sont concernés par le projet, le département *Exécutif et Législatif* (DEL), la Bibliothèque historique, le service éducatif, le département de la maîtrise d'ouvrage et des systèmes d'information et le département de la conservation. Les AN conserve les actes législatifs depuis la Révolution, originaux au DEL (pôles *Assemblées parlementaires et consultatives*, et *Organes exécutifs et législatifs de la Révolution au Second Empire*) et imprimés à la Bibliothèque historique. Dotées de moyens matériels, d'experts praticiens des archives et d'une programmation scientifique, culturel et pédagogique, les AN sont le partenaire nécessaire de *LexDir-1795-1799* et relient déjà historiens du droit, politistes, historiens et juristes, autour d'un *corpus* unique.

### Institut d'Histoire de la Révolution française - IHRF, UMS 622, Univ. Paris 1

L'IHRF remplit une fonction triple : éditer régulièrement les *Archives parlementaires* (vol. 102 paru en déc. 2012), veiller à la constitution d'une bibliothèque de référence dans le domaine des études révolutionnaires et compléter son fonds patrimonial. Ce centre accueille chercheurs étrangers et doctorants. Engagés dans des programmes de recherches européens, ses membres mènent des recherches collectives, des séminaires thématiques et portent des projets partenariaux. Le directeur de l'IHRF, P. Serna, a co-porté *RevLoi*. Ses collaborateurs J.-L. Chappey, V. Martin et Fr. Régent sont tous trois spécialistes du Directoire. *LexDir-1795-1799* rejoindrait ainsi les préoccupations scientifiques de l'IHRF, riche de l'expérience acquise avec le projet précédent.

#### État de l'art

(cf. bibliographie en annexe)

Réputé « intermédiaire », le droit de la Révolution française demeure encore largement inexploité, malgré d'importants progrès récents. Le Directoire et sa législation forment dans cadre révolutionnaire les parents les plus pauvres.

Du point de vue de l'Histoire et depuis l'historiographie du XIXe siècle, le Directoire est généralement considéré comme un régime corrompu et soumis à l'instabilité politique. Il faut attendre la Ille République pour que les sciences historiques républicaines reprennent un examen plus attentif de cette période (Aulard, Mathiez, Lefebvre), puis patienter jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle (Reinhard, Godechot, Suratteau, Vaccarino, Wolloch et Higonnet; et colloque de Bruxelles, 1968), et enfin jusqu'aux débuts du XXIe siècle (Serna dir., 2009, Gainot, Bourdin, Leuwers, Serna), pour que les travaux des historiens mettent au jour la *richesse* du Directoire, entre enracinement et diffusion internationale de la Révolution et de la République, entre poursuite de l'œuvre révolutionnaire et innovation. Le Directoire joue en effet un rôle décisif dans l'édification de la République après le paroxysme de la Convention montagnarde, et autorise une redéfinition de l'idéal révolutionnaire de même que son épanouissement intellectuel, et social.

En termes plus spécifiquement juridiques, la dénomination de « Droit intermédiaire », traditionnellement appliquée au droit révolutionnaire (1789-1804), le définit comme transitoire et précaire, entre Ancien Régime (coutumier et monarchique) et codes napoléoniens. Mais loin de se réduire à une fonction intercalaire, le droit de la Révolution française fonde durablement le monde contemporain et sont ordre politique et juridique, comme les cadres de la République ; il doit ainsi être regardé en perspective comme prolongeant ses effets jusqu'à présent. Si la première partie de la Révolution (1789-1794) est mieux connue, notamment depuis le bicentenaire de 1989, il demeure, ainsi que l'ont démontré les réalisations, manifestations et publications de l'ANR RevLoi, par exemple, de nombreux chantiers à exploiter. Les travaux pionniers, mais isolés, de F. Laferrière ou de Sagnac n'ont pas trouvé de successeurs directs avant une période récente, avec le renouveau des recherches, surtout en droit public, constitutionnel et histoire des idées politiques (Godechot, Verpeaux, Fr. Burdeau, Morabito, Halpérin, Troper, Beaud, Brunet, Saint-Bonnet, etc.). Néanmoins, le Directoire reste encore très ignoré, sauf exception, malgré la contribution de cette période à la fondation intellectuelle et culturelle du droit (Halpérin, Audren, Verjus). Parallèlement, il convient d'approfondir en particulier au cours du Directoire, l'histoire de la diffusion, de l'application du nouveau droit par les administrations (Fr. Burdeau, Pertué, Ségala, Bigot) et par les juridictions (Métairie, Allen, Gaven, Bergé), l'histoire de son appropriation ou non par la société à laquelle il s'applique.

### Annexe. - Bibliographie indicative

### Sources imprimées

- Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée nationale, avec la mention des sanctions et acceptations données par le roi (dite collection « Baudouin »), Paris, Assemblée nationale, 1789-1799 (Les années 1789-1795 sont accessibles sur le site de Paris 1, résultat de l'ANR RevLoi, La loi en révolution, http://collection-baudouin.univ-paris1.fr/)
- Bulletin des lois de la République, Paris, Imprimerie nationale, prairial an II-1799
- Duvergier (J.-B.et J.), Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlement et avis du Conseil d'Etat (de 1788 à 1836 inclusivement, par ordre chronologique dite Collection Duvergier), Paris, L Larose et C Noblet.
- Lois et actes du gouvernement, (dite collection du « Louvre »), Paris, imprimerie royale, Anisson Duperon ; 1789-prairial an II
- Malival (J.), Laurent (E.), Clavel (E.), Archives parlementaires de 1787 à 1860, Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises (« Archives parlementaires » ; 1<sup>re</sup> série, t. 1-96, 1789-1794), Paris, 1867 (accessibles via BNF Gallica: <a href="http://gallica.bnf.fr/">http://gallica.bnf.fr/</a>), sous l'égide de l'IHRF depuis 1961 (t. 83-102).
- Rondonneau (L.), Collection générale des lois, décrets, arrêtés, sénatus-consultes, avis du Conseil d'État et règlements d'administration, publiés depuis 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1814... (dite « Collection Rondonneau »), Paris, Impr. royale, Rondonneau et Decle, 1817.

# **Travaux scientifiques**

- Annales Historiques de la Révolution française, n°328. La Révolution et le droit, avr.-juin 2002.
- ARMSTRONG J. D., Revolution and World Order: The Revolutionary State in International Society, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- Audren F., Les juristes et les mondes de la science sociale en France. Deux moments de la rencontre entre droit et science sociale au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, thèse, J.-L. Halpérin dir., Univ. Bourgogne (Dijon), 2005.
- AULARD A., Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la Démocratie et de la République (1789-1804), Paris Colin, 1901.
- Azouvi F. (dir.), L'institution de la raison. La révolution culturelle des idéologues, Paris, 1992.
- Baczko B., Comment sortir de la terreur. Thermidor et la Révolution, Paris, Gallimard, 1989.

- BEAUD O., « L'histoire juridique de la Révolution française est-elle possible ? », Droits. Revue française de théorie juridique, n°17, 1993; Fédéralisme et fédération en France: histoire d'un concept impossible ?, Strasbourg, Pu Strasbourg, 1999; La puissance de l'État, Paris PuF, 1994.
- BÉLISSA M. et FERRAGU G. (éd.), Acteurs diplomatiques et ordre international, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Kimé, 2007.
- BÉLISSA M., Repenser l'ordre européen (1795-1802). De la société des rois à la société des nations, Paris, Kimé, 2006.
- Betlem Castellà i Pujols M. et Mazeau G. (dir.), *La Révolution française*, n°3-2012. Les comités des assemblées révolutionnaires : des laboratoires de la loi, <a href="http://lrf.revues.org/673">http://lrf.revues.org/673</a>.
- BIET Chr. et Théry Ir. (dir.), La Famille, la Loi, l'État de la Révolution au Code Civil, Paris, Imprimerie nationale/Centre G. Pompidou, 1989.
- BIGOT G., Introduction historique au droit administratif depuis 1789, Paris PuF, 2002.
- BIGOT G. et LE YONCOURT T., L'Administration française. Politique, droit et société (2 vol.), Paris, Litec, 2014.
- BOUDON J., Les Jacobins : une traduction des principes de Jean-Jacques Rousseau, Paris, LGDJ, 2006.
- Boulad-Ayoub J. et Nadeau M., « La Décade philosophique » comme système 1794-1807, Rennes, PuR, 2003.
- Bourdin P. et Gainot B. (dir.), La République directoriale (2 vol.), Clermont-Ferrand, SER, 1998.
- BOURDIN P. et LOUBINOUX G. (dir.), Les Arts de la scène et la Révolution Française, Clermont-Ferrand, Pu Blaise-Pascal, 2004.
- Brown H., Ending the French Revolution: Violence, Justice, and Repression from the Terror to Napoléon, Charlottesville/London, Virginia Press, 2006.
- Brunet P., Vouloir pour la nation. Le concept de représentation dans la théorie de l'État, Paris/Bruxelles/Rouen, LGDJ/Bruylant/Pu Rouen, 2004
- Bukovansky M., Legitimacy and power politics: the American and French Revolutions in international political culture, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- CAPORAL Stéphane, L'affirmation du principe d'égalité dans le droit public de la Révolution française, 1789-1799, Aix-en-Provence, PUAM, Economica, 1995,
- Chappey J.-L.: « Les Idéologues face au Coup d'État du 18 brumaire an VIII: des illusions aux désillusions », *Politix*, 2001, n°56, p. 55-75; *La société des Observateurs de l'Homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Ser, 2002.

- Charlin F., Homo servilis. *Contribution à l'étude de la condition juridique de l'esclave dans les colonies françaises (1635-1848)*, thèse Droit, Univ. de Grenoble 2009.
- CHEYNET P. D., AF III Archives nationales; Procès-verbaux des séances du Directoire, minutes des messages et des actes du Directoire exécutif d'Antonin Debidour, par Pierre-D. Cheynet. « Notes personnelles », inventaire et index par Pierre-Dominique Cheynet, 2009.
- Chruch C., « Du nouveau sur les origines de la Constitution de 1795 », in Revue historique de Droit français et étranger, n°4-1974.
- Clauzade L., L'Idéologie ou la révolution de l'analyse, Paris, 1998.
- CLÉMENT J.-P., Aux sources du libéralisme français : Boissy d'Anglas, Daunou, Lanjuinais, Paris, LGDJ, 2000.
- Conac G. et Machelon J.-P. (dir.), La Constitution de l'an III : Boissy d'Anglas et la naissance du libéralisme constitutionnel, PUF, 1999.
- Dammame D., « Entre science et politique. La première science sociale », in Politix, 1995, vol. 8, n°29, p. 5-30; Histoire des sciences morales et politiques et leur enseignement des Lumières au Scientisme, thèse, Univ. Paris 1, 1982.
- De Francesco A. (dir.), *Esperienza e memoria del 1799 in Europa*, Milan, Guerini e Associati, 2003.
- Delecourt C., « Des collections de lois depuis 1789 jusqu'en 1814 », in Revue bibliographique. Journal de bibliologie, d'histoire littéraire, d'imprimerie et de librairie, t. I, 1839, p. 224-233 et 270-283.
- Destouches D., Du statut colonial au statut départemental. L'administration révolutionnaire en Guadeloupe (1787-1802), Aix-en-Provence, PUAM, 2007.
- DROITS. Revue française de Théorie juridique, n°17. La Révolution française et le droit, Paris, PuF, 1993, n°24. La codification, Paris, PuF, 1998.
- Dubois J.-P., « Décentralisation, idée révolutionnaire ? », in J. Moreau et M. Verpeaux (dir.), Révolution et décentralisation, le système administratif français et les principes révolutionnaires de 1789, Paris, Economica, 1992;
- Dupuy R. et Morabito M. (dir.), 1795. Pour une République sans révolution, Rennes, PuR, 1996.
- Dupin M., Lois sur lois ou Recueil des dispositions législatives concernant les lois, Paris, Chez Guillaume et Cie Libraires, 1817.
- FIORENTINO K, La seconde chambre en France dans l'histoire des institutions et des idées politiques (1789-1940), Paris Dalloz, 2008.

- FURET F., « Concepts juridiques et conjoncture révolutionnaire », Annales ESC, n°6, nov. 1992,
  p. 1185-1193.
- GAINOT B., 1799, un nouveau Jacobinisme?, Paris, Éds. du CTHS, 2001; « La constitutionnalisation de la liberté générale sous le Directoire (1795-1800) » in M. Dorigny (dir.), Les abolitions de l'esclavage de L. F. Sonthonax à V. Schælcher, 1793, 1794, 1848, Vincennes, Pu Vincennes, 1995, p. 213-229; « La députation de Saint-Domingue au corps législatif du Directoire », RFHOM, 1997, t. 84, n° 316, p. 95-110; « La naissance des départements d'Outre-Mer. La loi du 1<sup>er</sup> janvier 1798 », Revue d'Histoire des Mascareignes, 1-1998, n° spéc., p. 51-75; « Métropole/Colonies. Projets constitutionnels et rapports de forces. 1798-1802 » in Y. Ot et M. Dorigny (dir.), Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises. Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830). Aux origines de Haïti, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 13-28.
- GAUCHET M., La révolution des pouvoirs, la souveraineté, le peuple et la représentation 1789-1799, Paris, NRF/Gallimard, 1995.
- Gauthier F., *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789-1795-1802*, PuF, 1992.
- GILLISPIE C. C., Science and Polity in France: The Revolutionary and Napoleonic Years, Princeton University Press, Princeton and Oxford, 2004.
- GODECHOT J., La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799, Paris, Aubier, 1983 [1957]; Les commissaires aux armées sous le Directoire. Contribution à l'étude des rapports entre les pouvoirs civils et militaires, Paris, PuF, 1941 (2 vol.); Les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire, Paris, PuF, 1988.
- GONIDEC P.-F., *Droit d'Outre-Mer* (2 vol.), Paris, Montchrestien, 1959-1960.
- GUYOT R., Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799), Paris, F. Alcan, 1911.
- Halpérin J.-L., *Histoire des droits en Europe de 1750 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003 ; *L'impossible code civil*, Paris, PuF, 1992.
- HEURTIN J.-Ph., L'Espace public parlementaire. Essai sur les raisons du législateur, Paris, PUF, 1999.
- HIGONNET P., Class, Ideology, and the Rights of Nobles During the French Revolution, Oxford, Clarendon Press, 1981; Sisters Republics: The Origins of French and American Republicanism, Cambridge, Mass, Harvard, University Press, 1988.
- Jainchill A., Reimagining Politics After the Terror: The Republican Origins of French Republicanism, Cornell University Press, 2008.
- JAUME L., Le Discours jacobin et la démocratie, Paris, Fayard, 1989.

- JESSENNE J.-P. (éd.), Du Directoire au Consulat, 3. Brumaire dans l'histoire du lien politique de l'État-Nation, Lille-Rouen, CRHEN-O, GRHIS, 2001.
- LAFERRIÈRE F., Histoire des principes, des institutions et des lois de la Révolution française, depuis 1789 jusqu'à 1800..., Paris, Cotillon, 1850-1851.
- LE Bozec C., *Boissy d'Anglas, un grand notable libéral*, Privas, Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 1995.
- Lefèbure G., La France sous le Directoire, 1795-1799, Paris, Éds. Sociales, 1977 (n<sup>lle</sup> éd.) puis 1984 (prés. J.-R. Suratteau, cours professé en 1942-1943).
- Leuwers H. (éd.), Du Directoire au Consulat, 2. L'intégration des citoyens dans la grande nation, Lille, CRHEN-O, 2000.
- LEUWERS H., « République et relations entre les peuples. Quelques éléments de l'idéal républicain autour de brumaire an VII », Annales historiques de la Révolution française, 1999, p. 677-693; « Théorie et pratique des relations internationales chez les hommes du Directoire », in Ph. Bourdin et B. Gainot (éd.), La République directoriale, t. II, Paris, SER, 1998, p. 937-958; Un juriste en Politique, Merlin de Douai (1754-1838), Arras, Artois Presses Université, 1995.
- LIVESEY J., *Making Democracy in the French Revolution*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.
- Martin V., La diplomatie en Révolution. Structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques : l'exemple des diplomates français en Italie (1789-1796), thèse (3 vol.), histoire, J.-C. Martin dir., Univ. Paris1, 2011.
- Masson F., Le Département des Affaires Étrangères pendant la Révolution française, 1787-1804, Paris, Plon, 1877.
- Mathiez A., La théophilanthropie et le culte décadaire, 1796-1802. Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution, Paris, Alcan, 1904; La vie chère et le mouvement social sous la Terreur, Paris, A. Colin, 1927; Le Directoire, du 11 brumaire an IV au 18 fructidor an V (posth., publ. par J. Godechot), Paris, A. Colin, 1934.
- Morabito M., Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à nos jours, Paris, Montchrestien, 2012 (12° éd.), part. I, titre I, chap. II, p. 93s.
- Moravia S., Il pensiero degli Ideologues : scienza e filosofia in Francia (1780-1815), Firenze, La Nuova Italia, 1974.
- NARBONNE B., La diplomatie du Directoire et Bonaparte, d'après les papiers inédits de Reubell, Paris, La Nouvelle Édition, 1952.

- NICOLET C. et VOVELLE M. (dir.), La République, l'Europe et l'universel, Belfort, IREP Belfort, 1993.
- NICOLET C., L'Idée républicaine en France. 1789-1924. Essai d'Histoire critique, Paris, NRF/Gallimard, 1982.
- NIORT J.-F., « Le Code civil ou la réaction à l'œuvre en métropole et aux colonies », in J.-F.
  Niort (dir.), Du Code noir au Code civil. Jalons pour l'histoire du droit en Guadeloupe, Paris,
  L'Harmattan, 2007.
- Occupants Occupés 1792-1815. Actes du Colloque de Bruxelles du 29 et 30 janvier 1968.
  Bruxelles, ULB.
- Palmer R. et Godechot J., « Le problème de l'Atlantique », in Comitato internationale di scienze storiche, X<sup>e</sup> Congresso internazionale, Roma, vol. V (1955), p. 175-239.
- Pettit Philip, *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2003.
- PICAVET F., Les Idéologues. Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc. en France depuis 1789, Paris, 1891.
- QUINET E., Histoire de mes Idées, rééd. in Œuvres complètes, t. X, Paris, Germer Baillère, 1880; Histoire de la Campagne de 1815, Paris, tome XV, Germer-Baillère, 1862; La Révolution, Paris, Belin, 1987, préf. Cl. Lefort, p. 691 (1<sup>re</sup> éd. 1865).
- RÉGALDO M., « Lumières, élite, démocratie : la difficile position des Idéologues », *Dix-huitième Siècle*, Paris, 1794 (6), p. 193-207.
- RÉGENT F., Entre esclavage et liberté: esclaves, libres et citoyens de couleur en Guadeloupe, une population en Révolution (1789-1802), thèse, Univ. Paris 1, 2002; Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe (1789-1802), Paris, Grasset, 2004.
- REINHARD M., Le département de la Sarthe sous le Directoire, Saint Brieux, 1936
- RODGER A. B., The War of the Second Coalition, 1798-1801, Oxford, Clarendon Press, 1964.
- Rosanvallon P., Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours, Paris, Seuil, 2004.
- SAGNAC Ph., La législation civile de la révolution française (1789-1804); essai d'histoire sociale,
  Paris, Hachette, 1898.
- SAINT-BONNET F., L'état d'exception, Paris, PuF, 2001.
- SAINTOYANT J., « La représentation coloniale pendant la Révolution française », in RHCF, 1929, n°70, p. 353-380; La colonisation française pendant la Révolution (2 vol.), Paris, La Renaissance du Livre, 1930.

- Sautel G., « Centralisation et décentralisation », in L'administration de la France sous la Révolution, Paris, EPHE/Droz, 1992.
- Serna P. (dir.), *Républiques-sœurs : le Directoire et la Révolution atlantique, actes du colloque de Paris, 25-26 janvier 2008*, Paris, PuR, 2009.
- Serna P., La République des Girouettes 1795-1815 et au delà / une anomalie politique : la France de l'extrême centre, Seyssel, Champ Vallon, 2005.
- SIMONIN A. et DURELLE-MARC Y.-A. (dir.), Les sources matérielles de la loi sous la Révolution, in Clio@Thémis, à paraître 1<sup>er</sup> trimestre 2013, <a href="http://www.cliothemis.com/">http://www.cliothemis.com/</a>.
- Simonin A., « Les acquittés de la Grande Terreur. Réflexions sur l'amitié dans la République », in M. Biard (dir.), Les Politiques de la Terreur, PuR, 2008 ; Le déshonneur dans la République : une histoire de l'indignité 1791-1958, Paris, Grasset, 2008.
- Suratteau J.-R., Le département du Mont-Terrible sous le régime du Directoire, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les Belles Lettres, 1965.
- TROPER M. et CHAGNOLLAUD D. (dir.), *Traité international de Droit constitutionnel* (3 t.), Paris, Dalloz, 2012 (spéc. t. 1.)
- TROPER M., « La notion de citoyen sous la Révolution française », in Études en l'honneur de Georges Dupuis, Paris, LGDJ, 1997, p. 301-321 ; Le Droit et la nécessité, Paris PuF, 2011 (titre IV, p. 223s.) ; Terminer la Révolution : La Constitution de 1795, Paris, Fayard, 2006.
- Vaccarino G., I patrioti « anarchistes » e l'idea dell'unita italiana (1796-1799), Torino, Einaudi, 1955.
- Verjus A., Le bon mari : une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire, Paris, Fayard, 2010 ; Le cens de la famille : les femmes et le vote, 1789-1848, Paris, Belin, 2002.
- Verpeaux M., La naissance du pouvoir réglementaire. 1789-1799, Paris, PuF, 1991.
- Vovelle M. (dir.), La Révolution et l'ordre juridique privé: rationalité ou scandale?, PUF, 1988, 2 vol.; Le Tournant de l'an III, Paris, CTHS, 1997; Révolution et République: l'exception française?, Paris, Kimé, 1994.
- Vovelle M., La découverte de la politique : géopolitique de la Révolution française, Paris, La Découverte, 1993 ; Les républiques-sœurs sous le regard de la Grande Nation (1795-1803), Paris, L'Harmattan, 2000.
- Wahnich S., « Produire des normes pendant la période révolutionnaire, émotions et actes de discours » in J. Commaille, L. Dumoulin et C. Robert (dir.), La Juridicisation du politique, Paris, LGDJ, 2000, p. 195-207; L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution

française, Paris, Albin Michel, 1997; Les émotions, la Révolution française et le présent : exercices pratiques de conscience historique, Paris, CNRS, 2009.

- WANQUET C., La France et la première abolition de l'esclavage (1794-1802). Le cas des colonies orientales. Île de France (Maurice) et La Réunion, Paris, Karthala, 1998.
- WOLLOCH I., Jacobin Legacy: The Democratic Movement under the Directory, Princeton University Press, 1970.